

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 6

Artikel: Histoire du bataillon de chars 11/17 (1960-2003)
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-dessus : badges du bat chars 11 (Armée 61) puis du bat chars 17 (Armée 95)

La cp chars II/17 et la cp gren chars IV/17 se préparent à un tir combiné à Wichlen, été 1998.

Photo © A+V

Blindés et mécanisés

Histoire du bataillon de chars 11/17 (1960-2003)

Col Hervé de Weck

Ancien rédacteur en chef, RMS

Dès les débuts de la guerre froide, il n'est plus possible de fonder la défense de la Suisse sur le Réduit national : l'armée doit pouvoir intervenir sur le Plateau. L'Etat-major général soutient le développement de l'Arme blindée et, jusqu'en 1994, il est pour beaucoup dans l'acquisition de 1'100 chars de combat, 560 chasseurs de chars et chars légers, 1'800 chars de grenadiers ou de commandement et 600 obusiers blindés. Pourtant, il a initialement sous-estimé la question de l'accompagnement des chars et n'a jamais pris en compte la nécessité d'entraîner dans le pays un régiment de chars ou une brigade blindée au complet : les places d'exercice et de tir permettent d'engager au maximum un bataillon !

L'Organisation des troupes (OT) 1961 crée 3 divisions mécanisées dont les troupes proviennent de divisions d'infanterie et de brigades légères. Les 6 régiments de chars, nouvellement formés, alignent un bataillon de chars (d'abord deux, ensuite trois compagnies de 13 *Centurions*, une compagnie de grenadiers de chars sur *Universal Carrier*) et un bataillon de dragons motorisés sur camionnettes *Dodge* ou *Mowag*. Les *Universal Carrier* n'offrent aucune protection et ils ont des problèmes de chenilles dans le terrain. Les *Dodge* et les *Mowag* -des véhicules à pneus- ne peuvent guère rouler hors des routes. La compagnie de dragons portés et la compagnie de grenadiers de chars ont pourtant les mêmes missions, une articulation et un armement analogues : le Fusil d'assaut 57, différents types de grenades à fusil (la portée de la version antichar ne dépasse pas 50 m) et le tube roquettes (portée 200-300 m) servi par deux hommes.

Jusqu'en 1964, le combat mécanisé des régiments de chars correspond plus à une intention qu'à une réalité. A l'engagement, le bataillon de dragons portés tiendrait des positions, tandis que le bataillon de chars contre-

attaquerait. C'est l'embryon de la défense combinée, une base doctrinale de l'Armée 61.¹ Avec l'introduction des M-113, les dragons motorisés deviennent des grenadiers de chars regroupés dans un bataillon qui dispose en outre d'une compagnie de lance-mines de chars de 12 cm.

Pour le combat, on panache les deux corps de troupe du régiment de chars, afin de former des compagnies mécanisées à prédominance chars ou grenadiers de chars. L'opération se fait dans le secteur d'attente. On veille à détacher toujours les mêmes sections aux mêmes unités. C'est une lourde servitude pour la conduite, qui exige un temps considérable -entre deux et quatre heures-, l'adversaire risquant fort d'exploiter un créneau aussi prometteur. Il faut choisir une articulation pour l'ensemble de l'action, car des changements de subordination sur le champ de bataille nuisent à la cohésion des formations.

Le panachage crée de nouveaux problèmes. Ainsi, la compagnie d'état-major du bataillon de grenadiers de chars ne se trouve pas en mesure de ravitailler les chars de combat. Dans le terrain, les *Centurions*, pour faire 100 km, consomment chacun 1'000 litres d'essence ! Ils restent tributaires de la compagnie d'état-major du bataillon de chars.

L'arrivée du «M-113»

Le M-113, d'un poids de 10 tonnes et armé initialement d'une mitrailleuse de 12,7 mm, est introduit dans les forces américaines à la fin des années 1950. Il arrive dans les formations mécanisées suisses dès 1964. Son blindage en aluminium protège contre les éclats d'artillerie et les armes légères. Le M-113 est un transport de troupes amphibie, mais pas un véhicule de combat d'infanterie, malgré sa dénomination de « char de grenadiers ». Avec son moteur diesel de 200 chevaux et sa boîte à vitesses automatique, il atteint les 60 km/h, alors que la vitesse

¹ La défense combinée est une forme de combat mixte, conjuguant la défense et l'attaque. A l'intérieur d'un secteur de défense combinée, le combat prend deux formes différentes. Il s'agit d'une part, de tenir des positions défensives pour arrêter ou faire éclater les colonnes ennemies; d'autre part, de maintenir les moyens en vue d'un combat mobile et si possible offensif. Le régiment ou le bataillon de chars attaque de flanc et à revers l'adversaire venu buter contre les positions de l'infanterie et entravé dans sa liberté de manœuvre. (Conduite des troupes 69, chi 249-256, 291)

Les grenadiers sont transportés successivement sur des Dodge 6x6, l'*Universal Carrier* puis, à partir de 1964, sur le M-113. Depuis 2003, le bataillon dispose d'un véritable véhicule de combat d'infanterie (VCI) : le char de grenadiers 2000 CV-9030.



Les commandants du bat chars 11 / 17

- Maj Olivier Piguet	1962-1965
- Maj Bernard Chatelan	1966-1969
- Maj Jean Schenk	1970-1973
- Maj Christian Kuchen	1974-1977
- Maj Theodor Riesen	1978-1981
- Maj Dominique Roethlisberger	1982-1985
- Maj Jean-Pierre Badet	1986-1988
- Maj Guy Gachet	1989-1993
- Maj Olivier Steimer	1994-1997
- Maj EMG Jean-Frédéric Schmutz	1998-2000
- Lt col EMG Philippe Jaquinet	2001-2005
- Lt col EMG Balz Bütikofer	2006-2008
- Lt col EMG Alexandre Vautravers	2009-

Les commandants du rgt chars 1

- Col Gérard Morier	1962-1963
- Col Emile Bontemps	1964-1966
- Col Gilles Chavaillaz	1967-1969
- Col Olivier Piguet	1970-1972
- Col Bernard Chatelan	1973-1976
- Col Gérard de Loës	1977-1979
- Col Jean-Rodolphe Christen	1980-1981
- Col Christian Kuchen	1982-
- ...	

du *Centurion* ne dépasse pas les 25 km/h et celle du Char suisse les 50 km/h. Au début des années 1970, il est équipé d'une tourelle et d'un canon de 20 mm Hispano Suiza 48 récupéré sur les avions *Venom* retirés du service. Dès lors, il n'est plus amphibie et prend la dénomination de Char de grenadiers 63/73. A la fin des années 1980, 386 chars de grenadiers et de commandement M-113 font l'objet d'un programme « *Retrofit* », qui en améliore la protection contre les éclats, la mobilité et la protection des occupants : nouveaux éléments de blindage, moteur diesel et freins plus puissant, réservoirs de carburant à l'extérieur du véhicule afin d'augmenter l'espace intérieur. Il est ainsi possible d'emporter le lance-roquette *Panzerfaust* ou l'engin filoguidé antichar (efa) *Dragon*. Ces derniers peuvent constituer une section antichar ou être réparti au *ratio* d'un véhicule par section. Le char de grenadiers 63/89 est retiré des formations mécanisées en 2003.

A la division mécanisée 1, le *Char suisse 68* prend la relève du *Centurion* entre 1972 et 1973, en parallèle avec une réorganisation des régiments de chars. Ceux-ci coiffent désormais deux bataillons identiques à six compagnies, la compagnie de lance-mines devenant unité régimentaire. A la même époque apparaissent les obusiers blindés M-109, très vite équipés d'un tube plus long.

Les compagnies de grenadiers de chars font mouvement, attaquent, tiennent ou se replient, indépendamment de l'attitude du groupement de combat. Elles comprennent environ 150 hommes, équipés de Fusils d'assaut 57, puis 90, qui forment 3 sections de combat d'une quarantaine d'hommes avec chacune 4 M-113. La section dispose

d'armes antichars, successivement des tube-rockettes modèle 50, 58 et 80 (le *Panzerfaust*). Sur buts fixes, leur portée pratique est d'environ 300 m, sur but mobile de 200 m. À l'engagement, la compagnie ou la section de grenadiers de chars opère avec la totalité de ses moyens et ne constitue pas de réserve. Le front de la compagnie varie entre 500 et 1'000 mètres, celui de la section est d'environ 300 mètres.

Les grenadiers de chars, qui doivent tirer le maximum de leur mobilité et de leur vitesse, combattent le plus longtemps possible depuis leurs véhicules. Lorsque les circonstances l'exigent, le pied-à-terre de la section s'effectue en une dizaine de secondes, sous la couverture des armes de bord des M-113, mais pas forcément avec l'appui de feu des chars dont les mouvements, de nuit ou par mauvaises conditions météorologiques, dévoileraient trop tôt une action dont le succès repose sur la surprise. Ayant mis pied à terre, les grenadiers de chars se déploient d'abord en ligne, si nécessaire dans un deuxième temps, dans une des formations standard prévues : essaim de tirailleurs, colonne, hérisson, etc. Les M-113 se mettent à couvert dans une position qui leur permet de couvrir l'action par le feu. Le rembarquement s'effectue en une vingtaine de secondes, si possible à couvert et sous la protection des armes de bord des chars de grenadiers.

Le bataillon de chars 11, puis 17

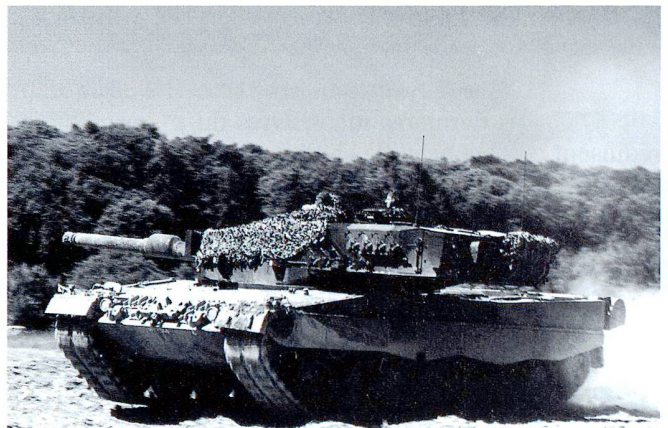
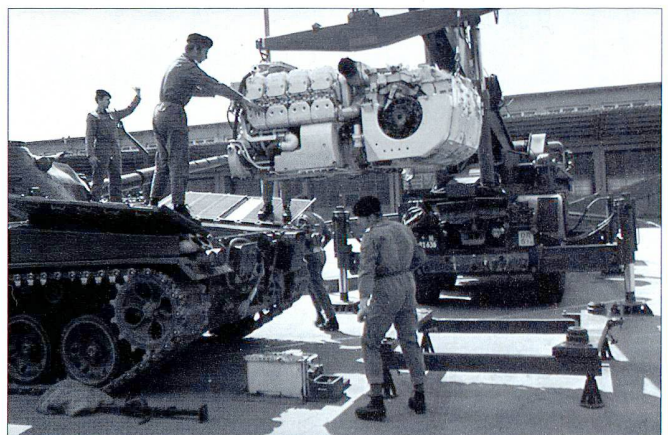
Créé en 1960, le bataillon de chars 11, la plus ancienne formation de chars de combat, est d'abord subordonné à l'armée. Il comprend essentiellement des Genevois et des Vaudois. Dès le 1^{er} janvier 1962, il passe au régiment de chars 1 de la division mécanisée 1 issue de la 1^{ère} division et de la brigade légère 1, qui constitue le fer de lance du corps d'armée de campagne 1. Cette omniprésence du chiffre 1 est-elle l'indice d'une qualité exceptionnelle ou de la cohérence du bataillon de chars 11?

Le bataillon engage d'abord 26, puis 39 *Centurions* puis, dès 1974, 26 *Chars suisses* 68 et 26 chars de grenadiers ; il devient alors le bataillon de chars 17.

Le *Char* 68, fabriqué par la K+W de Thoune, présente de gros défauts; on parle de « tourelles folles » ! En 1980, la compagnie de chars I/17 du capitaine François Villard fait service sous les ordres de l'état-major d'essai de troupes mécanisées et légères (TML) ; elle passe par Bure, Thoune, Wil, la Suisse orientale, avec près de mille kilomètres aux compteurs! Il s'agit de poser un diagnostic, qui permettra de prendre les mesures adéquates pour corriger les carences de l'engin.

Ses cours de répétition, le bataillon de chars 17 les effectue à Thoune (BE), Bure (JU), Bière (VD), Wichlen (GL), Hinterrhein (GR) et au Gasterntal. Il fait la pénible expérience de tirs sur des troupes amies avec le simulateur *Solartron* à Bure et, à la suite de l'erreur d'un officier auto, d'un mouvement sur une route fraîchement refaite - 200'000 francs de dégâts... En revanche, lors d'un exercice logistique, des équipages amunitionnent douze coups par *Char* 68 en quinze minutes et une autre compagnie est prête au combat en une heure et demie, alors qu'elle se trouvait en gymnastique matinale lors du déclenchement de l'alarme, sans avoir un DP à la marche particulier !

Les chars de combat en service au bat chars 11/17. De haut en bas : char 57 *Centurion* (1960-1973), char 68/75 (1974-1992) et char 87 *Léopard* (1993-).



Le bataillon participe en 1976 aux manœuvres JOMINI du 1^{er} corps, marqué par des actions de *spetznaz* et de sabotage. Le major Kuchen et son état-major meurent dans leur PC, le commandant étant assis sur une caisse d'explosif supposé, introduite avec la complicité d'un faux soldat de renseignement. Le bataillon part ensuite pour Bure faire des exercices chars-infanterie avec le régiment d'infanterie motorisé 2. Les manœuvres CASSIUS sont marquées d'emblée par un aéroportage opératif ennemi sur le dispositif de la division mécanisée 1, soit une imbrication ami-ennemi synonyme au 17 de pannes de ravitaillement, car la cuisine a été « paquetée » par l'ennemi. «Le succès des manœuvres, écrit le lieutenant René Bugnion (I/17), tint au fait que les chars étaient remplis de bouffe. Nous aurions tenu jusqu'à Moscou...» Le 17 participe également



Changement de décors... et de générations ! En haut, l'intérieur du char de grenadiers 63/89 et sa tourelle de 20 mm, en bas celui du char de grenadiers 2000 et sa tourelle de 30 mm.

à RODEO, les dernières manœuvres du 1^{er} corps qui se réduisent comme peau de chagrin en cours d'exercice, si bien que plus personne n'arrive à distinguer les convois réels et supposés... Le froid et le verglas aggravent encore la situation.

En 1991, les grenadiers de chars du bataillon reçoivent le Fusil d'assaut 90 et les « charistes » font leur dernier cours sur *Char 68*. En 1993, ils sont déclarés opérationnels sur *Léopard 2* et le bataillon fait un exercice d'engagement dans le cadre du régiment de chars, 1 structuré comme la future brigade blindée de l'Armée 95.

La réforme «Armée 95»

Armée 95 implique une forte diminution des effectifs et des formations, par conséquent de vastes secteurs dépourvus de troupes. Mais les performances des *Léopard 2* des cinq brigades blindées (trois subordonnées à chacun des corps d'armée de campagne et deux subordonnées à l'armée) permettent la révision d'une doctrine d'engagement qui remonte à l'époque des *Centurions*.

Une brigade blindée coiffe un bataillon état-major, deux bataillons de chars type A (*Léopard*), un bataillon mécanisé, un groupe d'obusiers blindés, un bataillon de sapeurs de chars et un groupe de DCA légère, soit 73 *Léopards* et près de 65 chars de grenadiers M-113. Vu la

mobilité et les performances des *Léopard*, les sections de chars comprennent désormais 3 chars.

Chaque bataillon de chars aligne 30 *Léopards* et 12 chars de grenadiers. Le bataillon mécanisé compte quant à lui 36 chars de grenadiers, 10 *Léopards* et 12 chars lance-mines de 12 cm.

Equipé de *Chars de grenadiers 63/89* revalorisés, le bataillon mécanisé, capable de progresser en terrain difficile, s'empare et tient des positions, crée les conditions de la manœuvre des chars. Il est apte à assurer l'approche et la base d'attaque, l'exploration en force ou le barrage. Le bataillon mécanisé est également engagé en bloc. Les compagnies de chars et de grenadiers de chars se déplacent et combattent en principe dans leur articulation organique.

La brigade blindée, en liaison avec une exploration active, exploite les faiblesses de l'adversaire et anéantit les formations mécanisées ennemies qui auraient pénétré dans le dispositif du corps d'armée ou dans des terrains-clés pour la conduite au niveau de l'armée. Seule ou en liaison avec les deux brigades blindées de l'échelon Armée, elle sert de fer de lance à un commandant de corps, voire au commandant en chef. Ses combats, elle les mène devant ou derrière les dispositifs des divisions de campagne, dans des secteurs très vastes. Vu les performances des *Léopards* dans les duels contre les chars adverses, le moment du déclenchement d'une telle opération pose peu de problèmes, sauf lorsqu'il s'agit d'intervenir contre une action de la troisième dimension. Après avoir effectué des mouvements pouvant atteindre 100 kilomètres et s'être brièvement réorganisée dans une base de départ, la brigade mène ses attaques ou ses contre-attaques avec tous ses moyens engagés en bloc. Il s'agit de combats de rencontre.

Contrairement à la riposte mécanisée de la défense combinée dans l'Armée 61, une planification détaillée s'avère impossible, puisque les engagements vont dépendre des circonstances. Les traditionnels rapports de coordination entre *jaunes*, *verts* et *rouges* n'ont donc plus de raison d'être.

Demander à une brigade blindée de dominer un secteur apparaît peu judicieux, parce qu'une telle décision compromet la mission primaire de cette Grande unité, à savoir l'engagement dans la « zone opérative de mouvement ». En revanche, elle doit tenir l'objectif atteint dans sa contre-attaque jusqu'à ce qu'elle soit relevée.

Et le bataillon de chars 17 ?

Il s'adapte ! Les cours de reconversion 1992, 1993, 1994, celui de 1996 à Bure² et de 1998 à Wichlen/Hinterrhein permettent aux équipages de prendre en main leurs *Léopards* et d'entraîner la collaboration interarmes.

En 1998 à Wichlen, la II/17 du cap Pascal Weber effectue une démonstration de tir de compagnie ; le retour s'effectue sous la forme de manœuvres du bataillon dans le secteur de Romont : les chars débarquent de plates-formes de chemins de fer dans le Grosses Moos, sous le couvert des M-113 aux canons pointés vers le ciel... La II/17,

2 Les cours de répétition sont biannuels dans l'Armée 95

désormais commandée par le plt Alexandre Vautravers se distingue, en été 2000 à Bure, par des exercices de duels à double action, renforcée par la section d'exploration et une section de grenadiers de chars ; la compagnie effectue le dernier déplacement de chars sur la place de tir de Vugelles (VD) sous le regard des caméras de la Télévision suisse romande... et d'une équipe d'inspection de l'OSCE. Le cours de répétition 2002 se déroule à Wichlen/Hinterrhein sous des éléments déchaînés : pluie, glissements de terrain et neige au programme. On y introduit les nouvelles radios SE-235 et la nouvelle technique de tirs de combat (NTTC). Le lt col EMG Philippe Jaquinet organise plusieurs démonstrations au profit des autorités genevoises. A la II/17, on exerce le tir en service dégradé au tube réducteur de 27 mm, qui permet un rendement et un coût/efficacité excellents. La compagnie rend ses chars à Hinwil (ZH) après un déplacement de 140 km à travers l'est de la Suisse, avec bivouac dans des zones industrielles, au cours d'un exercice baptisé ETOILE NOIRE dirigé par l'officier circulation et transports (C+T) du bataillon, le cap Philippe Nicati.

Faire service tous les deux ans implique naturellement une baisse du niveau d'instruction et des capacités opérationnelles ; mais les équipages de chars effectuent un CTT de 3 jours sur les simulateurs de Thoune, afin de maintenir les compétences techniques. L'Armée XXI corrigera cette lacune. Le 17 fait pourtant parler de lui, en Suisse et à l'étranger, puisque la fameuse revue française *Raids* lui consacre deux articles en une quinzaine d'années. Un certain cap Vautravers a dû exploiter ses relations ! En 1999, quelques équipages du bataillon de chars 17, dans le cadre d'une compagnie *ad hoc* formée avec des hommes des cinq brigades blindées, font leur cours de répétition en Suède dans le camp de Revinge, dont la superficie est de 76 km² – soit dix fois la superficie de la place d'armes de Bure... Des Suédois, en compensation, viennent à Thoune travailler sur les simulateurs.

Le nouvel ordre de bataille (OB) double l'effectif du bataillon et le renforce... du moins sur le papier, à l'instar d'une 7^e compagnie équipée de lance-mines de chars. Les compagnies de chars comptent désormais une section supplémentaire, pour un total de 14 *Léopards*. Le char de grenadiers 2000 (CV-9030) est introduit à la 17/4, afin de lui fournir un engin capable de suivre les *Léos* et de combattre en mouvement ; en contrepartie, les efa *Dragon*, les mines antichars et les charges dirigées doivent être abandonnés.

Le bataillon de chars 17 est la première troupe de l'Armée XXI, puisqu'il entre en service le 5 janvier 2005 à Bure. Tous les problèmes ne sont pas résolus d'un coup de baguette magique, en particulier celui des dispenses et des engagements subsidiaires. En 2006, une journée portes ouvertes est organisée par le lt col EMG Balz Bütikofer à Bure. Pour le cours de répétition 2008, le bataillon de chars 17 compte 838 hommes à l'entrée en service, dont 550 doivent garder pour la troisième fois les ambassades de Genève (AMBA CENTRO). Il faut fusionner les compagnies de chars 17/2 et 17/3³ et renoncer aux exercices de compagnie. La compagnie lance-mines n'a jamais pu toucher ses armes...

Les exercices ne se ressemblent pas et laissent... des traces. Z-17, dans le secteur de mobilisation au sud de Romont FR, 1998.



Tir en service dégradé de la II/17 à Hinterrhein, hiver 2002.



ETOILE NOIRE, II/17, entre Rorschach et Hinwil, hiver 2002.



2009 est donc le signe du retour à la mission première du bataillon : le combat interarmes, exercé sur les places de tir de Wichlen et Hinterrhein : la motivation et les résultats sont au rendez-vous.

H.W.

3 La numérotation des compagnies a changé afin d'être « OTAN-compatible ».